



Dossier de demande de subventions/prêts collectifs sur fonds locaux

Dossier à transmettre par voie dématérialisée à l'adresse mail suivante : partenaires-afc@caf09.caf.fr avant le 15 septembre 2026

APPEL A PROJETS Année 2026 - Fonctionnement

Préambule

Les membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ariège ont voté, dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Gestion 2023- 2027, un Règlement Intérieur d'Action Sociale portant sur les aides aux familles et aux partenaires.

L'action sociale de la Caf de l'Ariège est déclinée en 4 grandes missions, conformément aux orientations de la Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027 :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale,
- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants,
- Accompagner les familles dans leur relation avec l'environnement et le cadre de vie,
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion des personnes et des familles.

Les aides visent à répondre à plusieurs objectifs :

- développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience,
- accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans,
- soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours vers l'autonomie,
- valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants,
- soutenir les politiques du logement,
- contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale sur l'ensemble du département.

L'enjeu est de concevoir un équilibre entre tous les dispositifs Caf pour aider et accompagner les partenaires et, à travers eux, les familles du département.

Le Conseil d'Administration a donc été attentif à définir une politique locale d'action sociale reposant sur un diagnostic des besoins et recherchant la complémentarité entre les aides nationales de droit commun et les aides qu'il octroie sur ses fonds locaux. Ces aides doivent permettre aux partenaires de la Caf, ses relais sur le territoire, de consolider une offre de service de qualité au plus près des besoins des familles.

Comme préalable à la constitution du dossier de subvention, le Règlement Intérieur d'Action Sociale des aides financières (RIAS) est disponible sur le site Caf.fr. Il présente les aides financées sur fonds locaux à destination des partenaires intervenant dans le département, ainsi que leurs conditions d'octroi, les règles relatives au dépôt d'une demande, à l'attribution d'une aide, à son versement, son remboursement ou au contrôle de son utilisation.

Dossier de subvention de fonctionnement :

Présentation du porteur de l'action	
Identité du porteur de l'action	
Statut juridique	
Adresse du siège social	
Numéro SIRET/SIREN	

Territoire « Politique de la ville » : Oui (ZRR, CUCS, ZUS, ZUP...) ☐ Non ☐

Je, soussigné(e), M _____ en qualité de _____ sollicite une aide financière auprès de la Caf de l'Ariège pour un montant de _____ €

A Le

Cachet et signature,

Identification du représentant légal	
Nom, Prénom	
Fonction	
Coordonnées (adresse postale, téléphone, courriel)	

Identification du référent de l'action	
Nom, Prénom	
Fonction	
Coordonnées (adresse postale, téléphone, courriel)	

Description synthétique de l'action	
Type d'équipement support (Eaje, Rpe, centre social...) ou autre	
Nom du projet	
Description synthétique	
Public visé (caractéristique et nombre)	Enfants ☐ adolescents ☐ jeunes adultes ☐ parents ☐ Tout public ☐ groupe enfants / parents ☐ professionnels ☐ Préciser les tranches d'âge : Moins de 12 ans ☐ 12 à 15 ans inclus ☐ 16 à 17 ans inclus ☐ 18 à 20 ans inclus ☐ 21 à 25 ans inclus ☐ + de 25 ans ☐ Autre information, si intérêt :
Nombre de bénéficiaires ou participants attendus :	
Zone géographique d'intervention visée par le projet (villes, quartiers, préciser les spécificités)	
Date prévisionnelle de réalisation de l'action	

Description détaillée de l'action

Moyens mobilisés ❖ <i>Ressources humaines</i> ❖ <i>Lieu</i> ❖ <i>Matériels</i>	
Implication des habitants ou des parents (si concernés) ❖ <i>Degré d'implication</i> - <i>Participation à l'élaboration du projet</i> - <i>Participation à la mise en œuvre de l'action</i>	
Partenariat mobilisé ❖ <i>Identification des partenaires associés</i> - <i>Noms</i> - <i>Champ d'activité</i>	
Pilotage et évaluation de l'action <i>Modalités</i> <i>Critères d'évaluation</i> - <i>Nombre de participants</i> - <i>Changement opéré sur les acteurs</i>	
Résultats attendus	

Budget prévisionnel de l'action/projet

Année ou exercice du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation ²	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE ⁷			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL		TOTAL	
La subvention sollicitée de €, objet de la présente demande représente % du total des produits du projet (montant sollicité/total du budget) x 100.			

⁴ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁵ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Ces informations sont susceptibles d'être vérifiées à l'occasion d'un contrôle sur place.

⁶ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

IMPORTANT

Toute décision quant à l'octroi du financement sera prise en tenant compte de l'enveloppe budgétaire sur les fonds locaux de la Caf 09.

L'aide de la Caf dans le cadre de cet appel à projet peut se cumuler avec d'autres financements partenariaux (MSA, Conseil Départemental...).

Rappel : Le montant total des financements accordés par la branche Famille ne peut excéder 80% du coût total annuel de fonctionnement d'une structure ou d'un service.

L'ensemble des recettes (financements octroyés par la branche Famille intégrant le complément « publics et territoires », les participations familiales et les autres subventions), ne peut excéder 100 % du coût annuel de fonctionnement de l'action.

A Le

Cachet et signature,

Déclaration sur l'honneur

Cette fiche doit **obligatoirement** être remplie pour toute demande quel que soit le montant des financements sollicités pour valider la prise en compte du dossier. Si le signataire n'est pas le représentant légal de la structure/de l'organisme, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom) :

représentant(e) légal(e)

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- déclare que l'association souscrit au Contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-312 du 12 avril relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, modifié par l'article 12 de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République ;
- atteste agir dans le respect de la Charte laïcité de la Branche famille avec ses partenaires (cf RI AS disponible sur le site Caf.fr) ;
- demande une subvention de :

..... €	auprès de la Caf
..... €	auprès de la Msa
..... €	auprès de l'Etat
..... €	auprès du Conseil Régional
..... €	auprès du Conseil Départemental
..... €	(autres à préciser)

- précise que ces financements, s'ils sont accordés, devront être versés au compte bancaire du gestionnaire (joindre obligatoirement un RIB) :

Fait àLe

Signature,

Liste des pièces justificatives à fournir pour toute demande de subvention :

Association – Mutuelle- Comité social et économique (Cse)

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention si nécessaire
Existence légale	- Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture ou dernier récépissé de mise à jour ; - Pour les Cse : procès-verbal des dernières élections constitutives ; - Pour les mutuelles : certificat d'immatriculation portant mention du numéro d'identité ; - Pour les autres personnes physiques (hôpitaux ou autres établissements publics) arrêté ou décret de création de la personne morale.	- Attestation de non-changement de situation (modèle joint)
	- Numéro SIREN et SIRET pour la ou les entité(s) bénéficiaire(s) du financement	
Vocation	- Statuts en vigueur datés et signés	
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide,	
Délégation de signature	Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat lui permettant d'engager l'association.	
	Attestation de vigilance URSSAF de moins de 6 mois	
Pérennité	Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'association existait en N-1)	
Capacité du contractant	- Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau de moins de 12 mois	- Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau de moins de 12 mois

Collectivité territoriale – Etablissement public de coopération intercommunale (Epci)

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention si nécessaire
Existence légale	- Arrêté préfectoral portant création d'une commune nouvelle	- Attestation de non-changement de situation (modèle joint)
	- Numéro SIREN et SIRET pour la ou les entité(s) bénéficiaire(s) du financement prévu par la présente convention	

	Attestation de vigilance URSSAF de moins de 6 mois	
Vocation	- Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétence)	
Délégation de signature	Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal, joindre le pouvoir ou mandat lui permettant d'engager la collectivité ou EPCI.	
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN	

Entreprise – groupements d'entreprises

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention si nécessaire
Existence légale	- Extrait Registre national des entreprises RNE datant de moins de 3 mois.	- Extrait Registre national des entreprises RNE datant de moins de 3 mois
	- Numéro SIREN et SIRET pour la ou les entité(s) bénéficiaire(s) du financement.	- Attestation de non-changement de situation (modèle joint)
	Attestation de vigilance URSSAF de moins de 6 mois.	
Vocation	- Statuts datés et signés en cours de validité.	
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide	
Délégation de signature	Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal, joindre le pouvoir ou mandat lui permettant d'engager l'entreprise.	
Pérennité	Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'entreprise existait en N-1).	

Seuls les dossiers complets pourront être examinés par les services de la Caf, tout dossier incomplet peut être renvoyé.

Attestation de non-changement de situation

Je, soussigné(e)

En qualité de.....

De

Certifie qu'il n'y a pas de changement concernant (cases à cocher) :

Récépissé de déclaration en Préfecture	☐
Numéro SIREN / SIRET	☐
Statuts	☐
Arrêté préfectoral	☐
Relevé d'Identité Bancaire ou postal	☐
Membres du Conseil d'Administration	☐

Fait à Le

Signature,

Joindre : -Les pièces ci-dessus ayant fait l'objet d'une modification.